

Communiqué de presse

Création de la FédéOA

<http://www.fede-oa.org>

Le 20 Novembre 2013 a été constituée à la Maison des Vétérinaires, à Paris, la Fédération française des Praticiens en Ostéopathie Animale ou FédéOA.

A l'origine de cette fédération, composée de trois collèges, il y a trois associations regroupant des praticiens de terrain, tous désireux de promouvoir et d'organiser l'ostéopathie animale, après la parution de l'ordonnance de Juillet 2011 qui libéralise sa pratique sans toutefois l'encadrer.

- OstéoVet-France, association de vétérinaires pratiquant l'ostéopathie
- Le R.O.F. (Registre des Ostéopathes de France) association d'ostéopathes humains, qui pour certains pratiquent l'ostéopathie sur les animaux.
- L'OAE (Ostéopathes Animaliers Européens) association qui regroupe des praticiens issus de formations spécifiques en ostéopathie animale.

La dénomination "Praticien en ostéopathie animale" a été choisie pour définir tous les adhérents de la FédéOA de façon univoque en son sein, afin d'harmoniser leurs approches de l'ostéopathie animale, même si ces membres conservent en dehors de la fédération leur liberté politique, individuellement ou dans leurs organisations respectives.

Les buts de cette fédération sont les suivants :

- promouvoir de bonnes pratiques thérapeutiques et éthiques
- favoriser une formation initiale et continue de qualité
- demander une communication transparente et sincère

Dans ce but a été élaborée de façon conjointe une CHARTE, outil essentiel qui permettra de soutenir ces objectifs et à laquelle devront souscrire tous les membres de la FédéOA.

L'adhésion à cette charte sera un engagement vers plus de compétence et d'exigence dans la pratique, la formation et la responsabilité vis-à-vis des patients, du public et des différents acteurs de la santé animale.

La FédéOA informera le public et les professionnels par la publication d'une liste des praticiens en ostéopathie animale qui répondront aux critères de la Charte, en détaillant leur expérience, leur formation et les techniques pratiquées, et ce quel que soit leur cursus d'origine.

Elle proposera aux futurs étudiants en ostéopathie animale des éléments d'appréciation qui les aideront à faire leur choix dans la recherche de leur centre de formation.

Elle assurera une veille scientifique sur l'évolution de la recherche dans le domaine de l'ostéopathie animale et en fera la promotion.

Elle permettra à ses adhérents d'avoir une représentativité collective auprès des pouvoirs publics.

Cette CHARTE et ses objectifs sont le résultat d'un consensus autour de la volonté de faire progresser le débat dans le domaine de l'ostéopathie animale.

La réunion constitutive a permis la finalisation des statuts organisant la FédéOA ainsi que la formation de son premier bureau :

Président : Frédéric SEBBAH (docteur vétérinaire - OstéoVet-France)

Trésorier : Jacques SAADA (ostéopathe D.O. - R.O.F.)

Secrétaire : Gilles BOTBOL (ostéopathe animalier - OAE)

La FédéOA est un projet pionnier et une exception dans le paysage actuel de l'ostéopathie, de par sa représentativité plurielle et ses objectifs de transparence.

Elle réussit le pari de réunir des praticiens d'origines différentes sous la bannière de l'Ostéopathie, par-delà leurs disparités voire leurs divergences, pour le plus grand intérêt des patients, et pour une plus grande confiance encore du public envers cette médecine.

Renseignements :

<mailto:contact@fede-oa.fr>